

CSE extraordinaire

La direction a consulté les élus CSE concernant la nouvelle organisation applicable à partir du 04 mars à savoir : une production sur 2 tournées, induisant l'arrêt de l'équipe de nuit.









La direction a argumenté la mise en place de cette organisation par la baisse des ventes depuis le début de l'année ainsi qu'une faible visibilité sur les commandes. Se rajoute les difficultés d'approvisionnement entraînant la suppression des séances de travail. L'adaptation de l'organisation de travail éviterait à la direction de positionner 60 annulations de séances au minimum dans l'année.

L'arrêt de l'équipe de nuit aura pour conséquence l'augmentation du nombre de CDI dans les équipes stabilisant les effectifs.

Une demande de reporter cette disposition d'un mois a été formulée.

La CFE-CGC s'est positionnée contre le report de cette réorganisation.

La **CFE-CGC** défend :

-  Le maintien du pouvoir d'achat des collaborateurs en évitant l'Activité Partielle ;
-  Le maintien des primes de nuit pour le mois de mars et le déclenchement de l'Assurance Collective Contre les Aléas de Carrière (ACCAC) ;
-  La garantie que les salariés mis en position finiront leur cursus et seront nommés ;
-  Le reclassement de tous les collaborateurs en respectant leur choix de secteur ;
-  La validation du positionnement de congé d'été au plus tôt ;
-  Le suivi médical et psychologique des salariés mis en difficulté par ce changement ;
-  Le suivi des impacts usine par usine dans les Commissions Santé, Sécurité et Conditions de Travail ;
-  L'équilibre économique du site protégeant ainsi l'emploi. En maîtrisant la Valeur Ajoutée Prix de Revient Fabrication et en étant plus compétitif, le site se met en position de prétendre à l'octroi d'un nouveau véhicule à moyen terme.

Prime Teams leader (TL) : à partir de lundi prochain, la direction accordera le paiement en heure supplémentaire de 10 minutes (permettant de préparer leur intervention de début de poste) aux TL faisant le briefing.

H+ secteurs retouche (QCP) : en réponse à nos sollicitations, la direction accepte la qualification en D22 (paiement à 100%) des séances supplémentaires effectuées hors séances de l'UT.

Vos élus et RS : E. Antony, L. Gauthérat, D. Lindecker F. Vandersoupel & C. Broqué



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

